

Compte rendu

Conseil municipal de Plozévet - séance du 5 juin 2026

1. Ouverture de séance

La séance est ouverte par Madame la Maire, Claudie GUÉNOLÉ, qui salue les conseillères et conseillers municipaux, les correspondants de presse et le public présent. Elle rappelle qu'il s'agit du troisième conseil municipal de la mandature.

Avant l'examen de l'ordre du jour, Madame la Maire dédie symboliquement la séance à Edgar MORIN, en rappelant le lien historique entre le sociologue et la commune de Plozévet, ainsi que l'importance de son travail dans la notoriété nationale et internationale de la commune.

2. Installation de la séance

2.1. Secrétaire de séance

Luc QUÉMÉNER est désigné secrétaire de séance. Aucune opposition n'est exprimée.

2.2. Appel nominal

Présents	Absents représentés	Observations
Roger ANGEBAUD, Christine BARTHELEMY, Lounis BELLAHMER, Martine BERNARD, Fabien BOURDON, Brigitte BREMAUD, Marie-Thérèse BLEAUMELEN, David GOYAT, Claudie GUÉNOLÉ, Emmanuelle GUEZENNEC, Dominique TANGUY, Bernez KERE, Patrice LAGADEC, Mordiern LE DISSEZ, Jessica LE REUN, Loïc LECLERE, Anne-Rozenn L'HÉVÉDER, Wilfrid MAUDUIT, Luc QUÉMÉNER, Fanny ZILLER.	Ion PHILIPPON donne procuration à Mordiern LE DISSEZ ; Marion PODDA donne procuration à Jessica LE REUN ; Mathilde SQUIBAN donne procuration à Fabien BOURDON.	23 votants lors du scrutin relatif aux délégués sénatoriaux.

2.3. Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2026, transmis avec la convocation, est soumis à approbation. Aucune remarque ni opposition n'est formulée. Le compte rendu est donc approuvé.

3. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Le conseil municipal procède à la désignation des délégués titulaires et suppléants appelés à participer aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026 à Quimper. Pour les communes de 2 500 à 3 499 habitants, la liste peut comprendre jusqu'à 7 délégués titulaires et 4 suppléants. Le scrutin est organisé selon une représentation proportionnelle paritaire lorsqu'il existe plusieurs listes.



Liste	Délégués titulaires proposés	Délégués suppléants proposés
Plozévet à venir	Bernezh KERE ; Claudie GUÉNOLÉ ; Roger ANGEBAUD ; Christine BARTHELEMY ; David GOYAT ; Anne-Rozenn L'HÉVÉDER ; Lounis BELLAHMER.	Jessica LE REUN ; Wilfrid MAUDUIT ; Marion PODDA ; Luc QUÉMÉNER.
Une commune qui protège, un avenir qui rassemble	Patrice LAGADEC ; Marie-Thérèse BLEAUMELEN.	Loïc LECLERE ; Dominique TANGUY.

Le dépouillement fait apparaître 23 enveloppes dans l'urne. Les résultats annoncés sont les suivants :

Liste	Voix obtenues	Conséquence annoncée
Plozévet à venir	19	6 délégués titulaires attribués
Une commune qui protège, un avenir qui rassemble	4	1 délégué titulaire attribué

À l'issue du vote, il est annoncé que six délégués de la liste Plozévet à venir et un délégué de la liste Une commune qui protège, un avenir qui rassemble représenteront la commune pour ce scrutin sénatorial. Les signatures des documents électoraux sont renvoyées à la fin de séance.

4. Commission extra-municipale Citoyenneté : tirage au sort des membres volontaires

Madame la Maire rappelle la création de la commission extra-municipale Citoyenneté, pensée comme un outil de participation des habitants. La commission doit comprendre 22 habitants, en plus de la maire qui la présidera : 11 membres volontaires et 11 membres tirés au sort sur les listes électorales.

Pour les 11 sièges de volontaires, 46 candidatures ont été reçues. Afin de garantir un tirage aussi équilibré que possible, les candidatures ont été réparties par catégories femmes/hommes et par tranches d'âge. Deux personnes sont intégrées directement : un jeune volontaire mineur, afin de représenter la jeunesse non encore inscrite sur les listes électorales, et une personne en situation de handicap, afin d'assurer une représentation des enjeux PMR.

4.1. Résultats du tirage au sort des volontaires

Catégorie	Modalité	Personnes retenues d'après la transcription
Femmes - catégorie 1	3 tirages au sort	Florence BONNARD ; Isabelle BUTHAUD ; Émilie ROSPART.
Femmes - catégorie 2	1 tirage au sort	Madeleine ANSQUER
Représentation PMR	Intégration directe annoncée	Dominique GOYAT.
Hommes - catégorie 1	2 tirages au sort	Nicolas MAGNAUX ; Raphaël KÉRISIT.
Hommes - catégorie 2	3 tirages au sort	Xavier BERTRAND ; Jean-Renaud MIGNON ; Philippe COULON.
Jeunesse	Intégration directe annoncée	Samuel FLOCH

La Maire précise que les personnes tirées au sort sur les listes électorales devront ensuite être contactées et que de nouveaux tirages pourront intervenir en cas de refus. Elle indique également qu'une rotation pourrait être envisagée au bout de trois ans ou trois ans et demi, afin de permettre à davantage d'habitants de participer à cette instance.

Fanny ZILLER suggère de réfléchir à une éventuelle suppléance ou à un dispositif permettant de ne pas écarter définitivement les personnes non retenues. La proposition est accueillie favorablement comme un point pouvant être rediscuté collectivement.



5. Calendrier municipal

Il est indiqué que le prochain conseil municipal est prévu le 2 juillet 2026, avec un ordre du jour annoncé comme plus fourni que celui de la présente séance.

6. Questions diverses

6.1. Communication sur les manifestations et événements communaux

Une question diverse émanant de la minorité porte sur la possibilité d'informer les Plozévétiens et les touristes au moins un mois à l'avance, notamment via le Facebook de la mairie, des manifestations et événements organisés sur le territoire communal, en précisant le type d'événement, les lieux, les jours et les horaires.

Madame la Maire donne la parole à Jessica LE REUN, conseillère déléguée à la communication. Celle-ci indique que la formulation de la question peut laisser entendre un manque de communication, alors que, selon elle, la communication municipale a été fortement renforcée depuis le début du mandat : réseaux sociaux, site internet, bulletin municipal à venir, flyer des événements d'été, et travail avec un prestataire en communication pour améliorer les outils et la visibilité.

Jessica LE REUN explique que les informations communales sont désormais diffusées de manière régulière, parfois quotidiennement, et que les retours reçus sont majoritairement positifs. Elle souligne également qu'une communication trop anticipée peut perdre en efficacité, tandis que certaines informations ne sont pas toujours stabilisées un mois à l'avance.

Elle rappelle enfin qu'un espace d'expression avait été réservé à la minorité dans le prochain bulletin municipal, mais qu'il n'a pas été utilisé.

6.2. Échanges et clarification du malentendu

Patrice LAGADEC précise que la question ne constituait pas une critique de la communication municipale et que le travail réalisé est reconnu. Selon lui, l'objectif était plutôt de disposer d'une information globale sur les grands rassemblements de l'été, afin que les habitants puissent s'organiser, y participer ou anticiper d'éventuelles contraintes.

Un échange s'engage alors sur la distinction entre une publication Facebook événement par événement et un flyer de programmation estivale. La majorité indique qu'un flyer d'été est bien en cours de préparation et que la stratégie de communication combine plusieurs supports : numérique, papier, bulletin municipal et publications ciblées.

Roger ANGEBAUD demande des précisions sur la parution du bulletin municipal Tal ar Sonerien. Il est indiqué que la première parution est prévue pour la première quinzaine de juillet.

La Maire conclut qu'il s'agit vraisemblablement d'un malentendu lié à la formulation de la question. Elle propose que, pour ce type de demande simple, les échanges directs soient privilégiés afin d'éviter des interprétations divergentes en séance publique.

7. Clôture de séance

En l'absence d'autres questions diverses, Madame la Maire clôt la séance et remercie les personnes présentes.

8. Synthèse des décisions et annonces

Point	Décision / annonce	Résultat ou suite à donner
Secrétaire de séance	Désignation de Luc QUÉMENER.	Adopté sans opposition.
Compte rendu précédent	Approbation du compte rendu du 29	Aucune remarque ni opposition.



	avril 2026.	
Élections sénatoriales	Désignation des délégués appelés à voter le 27 septembre 2026.	19 voix pour Plozévet à venir ; 4 voix pour Une commune qui protège, un avenir qui rassemble.
Commission Citoyenneté	Tirage au sort de membres volontaires et rappel du futur tirage sur listes électorales.	46 candidatures reçues.
Prochain conseil	Annonce de la séance suivante.	2 juillet 2026.
Communication	Échange sur l'information des événements estivaux.	Flyer d'été en préparation ; Tal ar Sonerien prévu début juillet.

